

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES
VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 30 MARS 2017

Etaient Présents, 55 titulaires, 4 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOÏPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Jacques NAYA, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, André LABARTHE, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Jean GASTOU	à	Henri BELLEGARDE
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maylis DEL PIANTA
	David CORBIN	à	Daniel LACRAMPE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD
	Christophe GUERY	à	Dominique FOIX
	Jean-Pierre TERUEL	à	André BERNOS

REÇU

le 13 AVR. 2017

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES	SOUS-PRÉFECTURE OLORON STE MARIE
	Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA	
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE	
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE	

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean CAMSUZOU (excusé), Rosine CARDON, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Pierre SERENA (excusé)

RAPPORT N° 170330-31-FIN-

**BUDGET ANNEXE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE
D'ASPE : COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Mme MÉDARD expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2016 du Budget Annexe des Déchets de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

Investissement

Dépenses	Prévu :	132 599,00
	Réalisé :	41 077,28
	Reste à réaliser :	9 317,50
Recettes	Prévu :	132 599,00
	Réalisé :	46 088,07
	Reste à réaliser :	5 871,57

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	524 874,00
	Réalisé :	375 795,06
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	524 874,00
	Réalisé :	522 609,30
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	5 010,79
Fonctionnement :	146 814,24
Résultat global :	151 825,03

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité. Le Président ne participant pas au vote.

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2016 du Budget Annexe des Déchets de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques.
- **APPROUVE** le Compte de Gestion.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 mars 2017

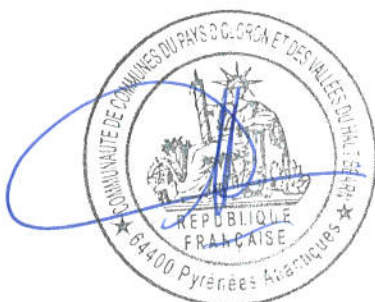
REÇU

le 13 AVR, 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Suivent les signatures

Affiché le 13/04/17



Le Président

Daniel LACRAMPE